

Renault et PSA préparent la relance de l'activité post-pandémie

Par [Romain Subtil](#), le 6/4/2020 à 11h28

Le marché automobile s'est complètement effondré au mois de mars, en France. Les organisations syndicales étudient de près les conditions d'une reprise du travail, encore hypothétique.



Le chiffre fait frémir : le marché automobile a chuté de plus de 72 % en mars. Entre le 18 mars (lendemain du début du confinement) et la fin du mois, il s'est immatriculé en moyenne 312 voitures neuves par jour ouvré, contre 10 518 en moyenne en mars 2019. Le Covid-19 a provoqué un arrêt net des usines et des ventes.

? EN DIRECT. Coronavirus : Boris Johnson hospitalisé mais « toujours aux commandes »

La baisse est générale. Les chutes de PSA et Renault sont proches de la moyenne du marché hexagonal : Citroën plonge de 77 % par rapport à mars 2019, Renault de 68 %. Les constructeurs étrangers sont eux aussi frappés durement... à l'exception de Tesla. Ses voitures, électriques, ne sont pas distribuées par des concessions ; l'Américain n'a donc pas été gêné par leur fermeture. Ses ventes sont en hausse de 26 %, mais il ne s'agit que de très faibles volumes par rapport aux autres constructeurs.

Des estimations très incertaines

Alors que le rythme de sortie de la crise sanitaire est encore très incertain, les prévisionnistes refont leurs calculs et tablent sur un recul du marché de 20 %, au mieux, en France comme dans le reste de l'Europe, le continent le plus touché par la pandémie. « *Cette estimation est faite à partir d'une baisse estimée du PIB comprise entre 3 et 7 %, commente Éric Espinasse, du cabinet Autoways. C'est un ordre de grandeur qu'il faudra affiner quand nous aurons plus de visibilité.* »

L'épidémie de coronavirus, un choc pour l'économie chinoise

« *On va finir l'année entre 1,7 et 1,8 million de véhicules particuliers neufs immatriculés en France, évalue François Roudier, porte-parole du comité des constructeurs français d'automobile (CCFA). Il s'agit d'une prévision avec sortie de confinement et redémarrage normal de l'activité fin avril, début mai. Si ça devait se décaler, la prévision pourrait être encore plus basse.* »

Les syndicats très vigilants chez PSA

Au cœur du marasme, les constructeurs tricolores préparent la reprise de leur activité. Le Groupe PSA avait publié, dès vendredi 27 mars, un communiqué sur les « *mesures sanitaires renforcées afin de créer les conditions d'une reprise d'activité sécurisée et progressive* ».

Les syndicats ont alors aussitôt mis en garde leur direction. « *Il ne faut pas confondre vitesse et précipitation, avertit Christine Virassamy, déléguée syndicale centrale de la CFDT. Nous avons fait ressortir quelques manquements dans le protocole, concernant par exemple la prise de température des salariés. Il est hors de question que des sites reprennent le travail si les mesures sanitaires ne sont pas appliquées de manière stricte et rigoureuse.* »

Pas de calendrier précis

Les syndicats sont particulièrement attentifs aux sites de Douvrin (Pas-de-Calais) et Valenciennes (Nord) qui fabriquent respectivement des moteurs et des boîtes de vitesses : ils seraient les premiers à devoir repartir. Anh-Quan Nguyen, représentant de

la CFE-CGC auprès de la direction du groupe, attend que les sites d'un même pays reprennent progressivement mais simultanément.

? À LIRE. Dans la métallurgie, « l'industrie commence un peu à repartir »

La direction précise qu'elle ne cherche qu'à « *anticiper* » la reprise et qu'elle n'a, à ce jour, fixé aucun calendrier précis. Des négociations ont été ouvertes vendredi 3 avril, portant, entre autres, sur les rémunérations pendant la période d'activité partielle et la gestion des jours de congés payés.

Accord trouvé chez Renault

Une étape déjà franchie chez Renault avec un accord signé le 2 avril dernier par la CFDT, FO et la CFE-CGE, mais pas par la CGT, qui concerne 36 000 salariés du groupe en France. En vertu de cet accord, le groupe s'engage à ne pas procéder à de licenciements et à maintenir à 100 % les salaires des employés couverts par l'accord.

Par la suite, des commissions sanitaires vont évaluer, site par site, la possibilité de reprendre le travail. Une autre commission sera chargée d'imaginer l'organisation du travail : rotations d'équipes, etc. « *Nous allons surveiller certains sites comme ceux de Cléon, où on fabrique des moteurs, ou Batilly, dans l'Est, promet Franck Daoût, délégué syndical CFDT, pour obtenir une organisation garantissant le travail dans de bonnes conditions de sécurité.* »

Romain Subtil